

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 avril 2016

L'an deux mil seize le Vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean-Claude GUERIN, Maire.

Présents : M. GUERIN Jean-Claude, M. RAUX Samuel, M. HERRIBERRY Dimitri, Mme PROTTEAU Joëlle, Mme PILLOT Marguerite, M. GUILBAUT Bernard, Mme RECOUPE Sylvie, Mme BEAUFORT Magalie, Mme BREMENT-MARQUIS Monique, M. JAMONNEAU Claude, M. DUBOIS Victorien,

Absents : M. FRANCOIS Xavier, BUTET Laëtitia, MICHEAU Séverine, DUBOIS Victorien,

Pouvoirs : M. FRANCOIS Xavier à RAUX Samuel, BUTET Laëtitia à RECOUPE Sylvie

Secrétaire : Samuel RAUX

Début de la séance à 20h36

Quorum atteint – Nombre de votants (pouvoir compris) : 13

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2016 : Mme BREMENT MARQUIS Monique estime que le CR est trop succinct. Vote au prochain conseil.

Observations : Mme BREMENT MARQUIS Monique demande :

- A quoi correspond la date dans les décisions du maire : la date correspond au jour de la prise de décision.
- Signale que la sécurisation du bourg n'apparaît pas dans le compte-rendu du 29/03/2016 : pas de commentaire dans la prise de note du secrétaire de séance.
- Signale que l'assainissement de La Grand'Rue n'apparaît pas dans le compte-rendu du 29/03/2016 : pas de commentaire dans la prise de note du secrétaire de séance.

DECISIONS DU MAIRE

N°	Date	Libellé	Entreprises	CP VILLE	Prix HT
06-2016	29/02/2016	Achat véhicule d'occasion Ford Transit	UTILEO	79000 NIORT	18 000.00 €

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

1. Modification des statuts de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine + ses annexes Annexe cartographie des circuits de randonnée et modifications des statuts.

Il a été indiqué que :

- Le circuit de randonnée n'apparaît pas dans le projet de délibération ;
- La cartographie présentée est en noir et blanc et qu'elle n'est pas assez lisible.

Vote : 6 abstentions, 7 pour.

2. Transfert de la compétence « Etablir et exploiter le réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés, inscrit dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique des Deux-Sèvres ».

Approuvé par 13 voix pour.

3. Restitution aux communes de la compétence optionnelle « Politique et mise en valeur de l'environnement ».

Approuvé par 13 voix pour.

4. Proposition d'échange d'un chemin pour desservir Le Breuil entre la commune et un propriétaire privé.

Approuvé par 13 voix pour, sous condition que le chemin privé devienne public dans sa continuité. Le propriétaire, M. GABORIAU sera consulté pour la vente de sa parcelle (chemin).

5. Produits locaux non soldés dus à la Trésorerie (mandat de non-valeur, créance éteinte).

Le montant restant à recouvrer correspond à une clôture d'insuffisance d'actif sur un loyer communal d'octobre 2006. Le montant de la dette s'élève à 421.57 €.

Par 13 voix pour, le conseil accepte la prise en charge de cette dette.

6. Aménagement de La Rue de La Touche : présentation des devis et choix des entrepreneurs

- ✓ Par 13 voix pour, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise PELLETIER TP d'un montant de 50 894.90 € HT – 61 073.88 € TTC.
- ✓ Devis présenté mais non retenu devis CHARRON TP : 56 234.04 € HT – 67 480.85 € TTC
- ✓ Non retenu devis THIOLET : 56 700.18 € HT – 68 040.22 € TTC.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Rapport de M. RAUX Samuel - Adjoint délégué à la commission bâtiment, voirie, urbanisme, sport : Visite de la commission des bâtiments au restaurant scolaire.

Commission voirie : Visite à Puyrajou pour l'étude de l'enlèvement du mur de M. VIOLLIER. Ce mur n'est pas la propriété de la commune seul l'enlèvement des pierres dans le fossé est envisageable pour assurer l'écoulement des eaux de ruissellement.

Commission sport : M. RAUX a assisté à la réunion du Club de football de La Peyratte. L'USP LA PEYRATTE a été dissoute. Condition nécessaire pour envisager la création de l'entente Thénézay-La Ferrière-La Peyratte.

Rapport M. HERRIBERRY Dimitri – Adjoint délégué à la commission communication : La commission travaille sur le petit bulletin et souhaite y mettre les infos sur le site internet.

Rapport de Mme PROTTEAU Joëlle – Adjoint délégué à la commission cimetière : Suite au vol dans le cimetière il était envisagé de fermer l'accès au cimetière à partir de 18 heures. La population semble ne pas être favorable à la fermeture à 18 h.

M. Le Maire aborde la régularisation de propriété de la parcelle n°1332 appartenant à M. ROCHER Fernand. Cette parcelle est réservée par la commune pour la rénovation (voirie) de la Rue de La Coudrelle. M. ROCHER propose de céder la parcelle pour un montant de 100 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Information de M. Le maire concernant le dossier de l'église : recours de ARCHI-TRAV auprès du Tribunal Administratif.
- ✓ Monique BREMENT MARQUIS demande la convention de gestion de la chaussée de La Forge à Fer suite au courrier de la Préfecture.
 - ✓ Débat sur le projet de M. CHARRON concernant le permis de construire ; s'en suivra la création d'un collectif d'opposition.
 - ✓ Remplacement du joug de la cloche n°3 à l'église : la proposition concernant le remplacement du joug de la cloche n°3 s'élève à 3 769.02 € TTC. La décision est reportée ultérieurement.

- ✓ Débat sur la décision des commandes de plaques à pizzas. M. JAMONNEAU exprime son mécontentement du fait qu'aucunes pizzas n'aient été commandées à la boulangerie.

Départ de M. JAMMONEAU Claude à 22 h 54.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 56.

Prochain conseil municipal le : 23/05/2016 ou le 30/05/2016